

ANNECY

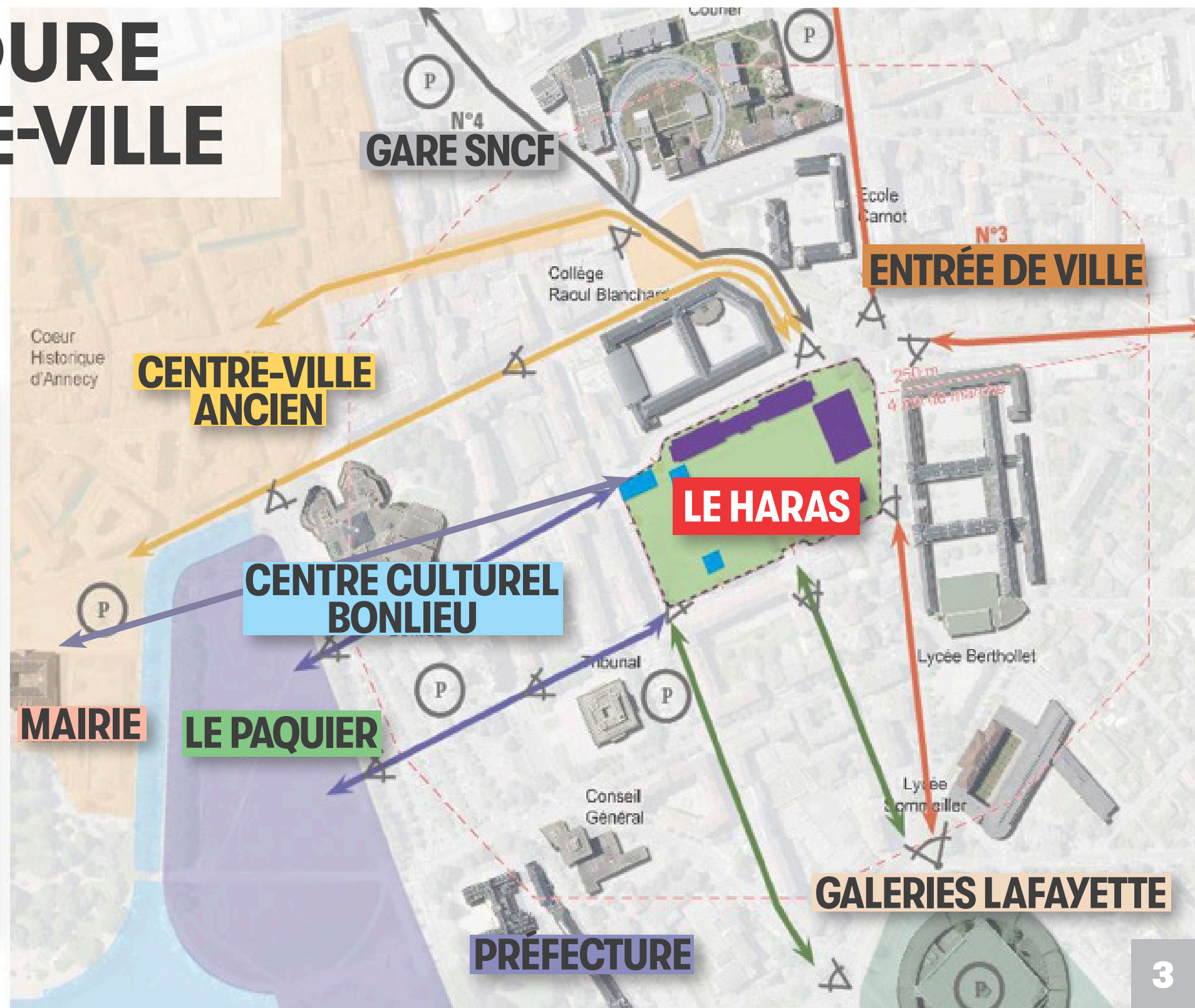
LE HARAS D'ANNECY :
RESTAURATION D'UN PATRIMOINE
ET OUVERTURE D'UN ESPACE
NATUREL SUR LA VILLE

ANNECY

+ LE CONTEXTE

ANNECY

■ UN ÉCRIN DE VERDURE AU CŒUR DU CENTRE-VILLE



■ QUELQUES DATES CLÉS

1880 - 1885 : construction du haras

2004 : inscription du site au titre de l'inventaire des monuments historiques

2009 : fermeture définitive du site

2012 - 2014 : installation provisoire de Bonlieu Scène nationale

2013 : acquisition du haras par la Ville d'Annecy à l'Institut français du cheval

2014 - 2015 : lancement d'une étude de faisabilité sur le site

2016 - 2018 : diagnostic patrimonial et étude de programmation

■ UN PROJET ARTICULÉ AUTOUR DE 3 ENJEUX

- > **rendre le site aux Annéciens** en proposant un lieu apaisé ouvert aux familles et aux visiteurs
- > **restaurer un patrimoine** de 6 000 m² et conforter un parc de 2,5 ha
- > offrir sur un même site un **pôle gastronomique** et un **lieu culturel ambitieux**

ANNECY



TROIS AXES MAJEURS



■ UN PROJET DÉCLINÉ EN TROIS AXES :

- 1 - La restauration d'un **patrimoine historique** et l'aménagement d'un **parc ouvert sur la ville**
- 2 - Le développement d'une **halle gourmande** et d'une offre de restauration
- 3 - La création d'un **lieu dédié au cinéma d'animation**

ANNECY

Axe n°1

Un parc public paysager

- > Réussir la couture urbaine entre le parc, les bâtiments, les espaces publics et la Cité.
- > Ouvrir le site sur la ville.
- > Aménager le parc et les espaces publics en lieux de respiration, d'apaisement et de déambulation.

■ UN PARC OUVERT SUR LA VILLE



■ AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PAYSAGER

- > conforter le **parc de 2,5 ha**
- > ajouter à la carrière un **caractère végétal** pour étendre la dimension naturelle du parc
- > installer une œuvre monumentale, **le carrousel**, associant deux thématiques : le cheval et le mouvement



D.R.

■ RESTAURATION D'UN PATRIMOINE

- > Analyse de l'existant
- > Préconisations patrimoniales
- > Intervention discrète
- > Concertation avec l'Architecte des bâtiments de France



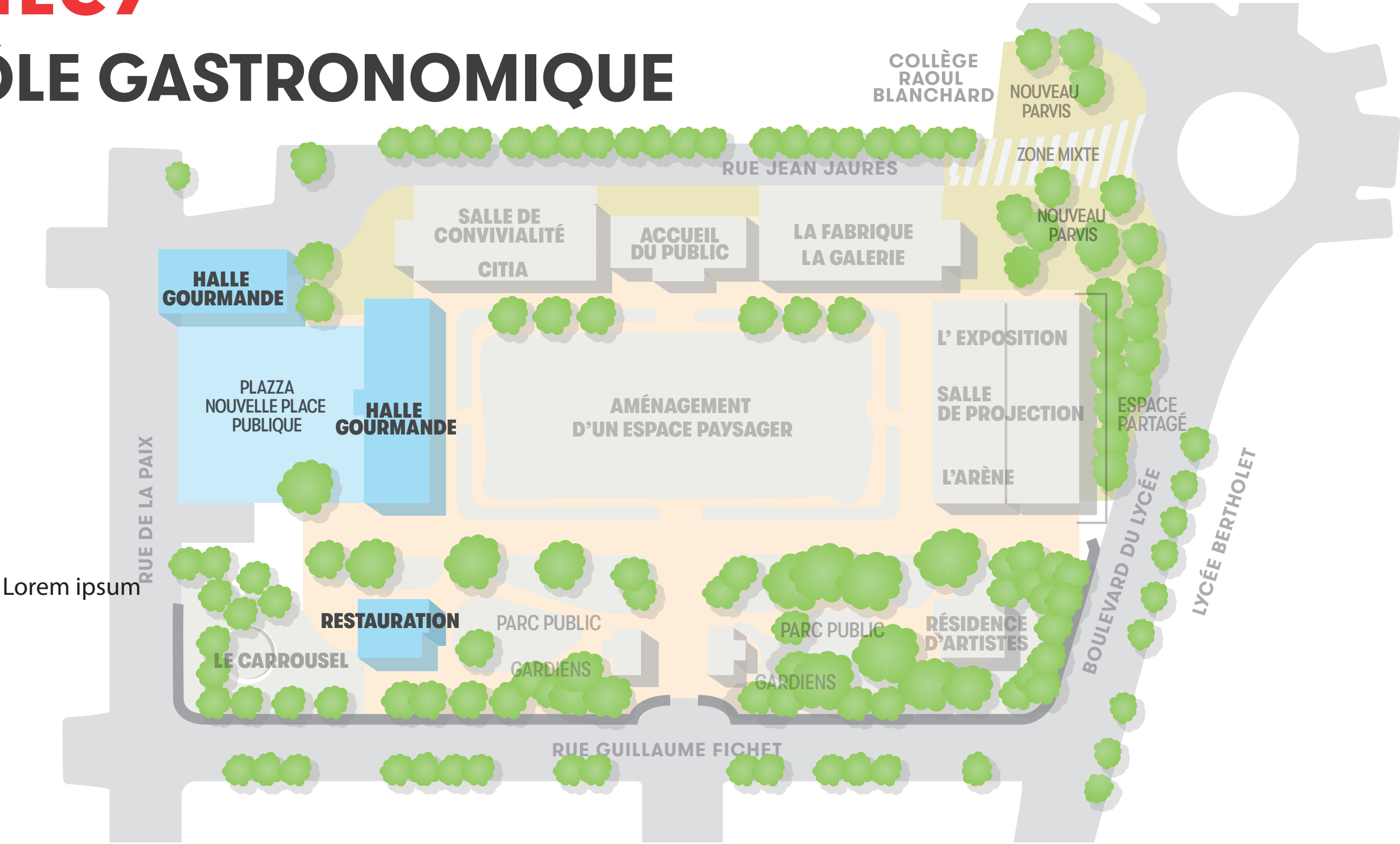
ANNECY

Axe n°2

**Une halle gourmande
et une offre de restauration**

- > Proposer des stands de produits régionaux avec des espaces de dégustation
- > Épouser les nouveaux modes de consommation
- > Conforter l'attractivité du commerce de bouche de centre-ville

■ PÔLE GASTRONOMIQUE

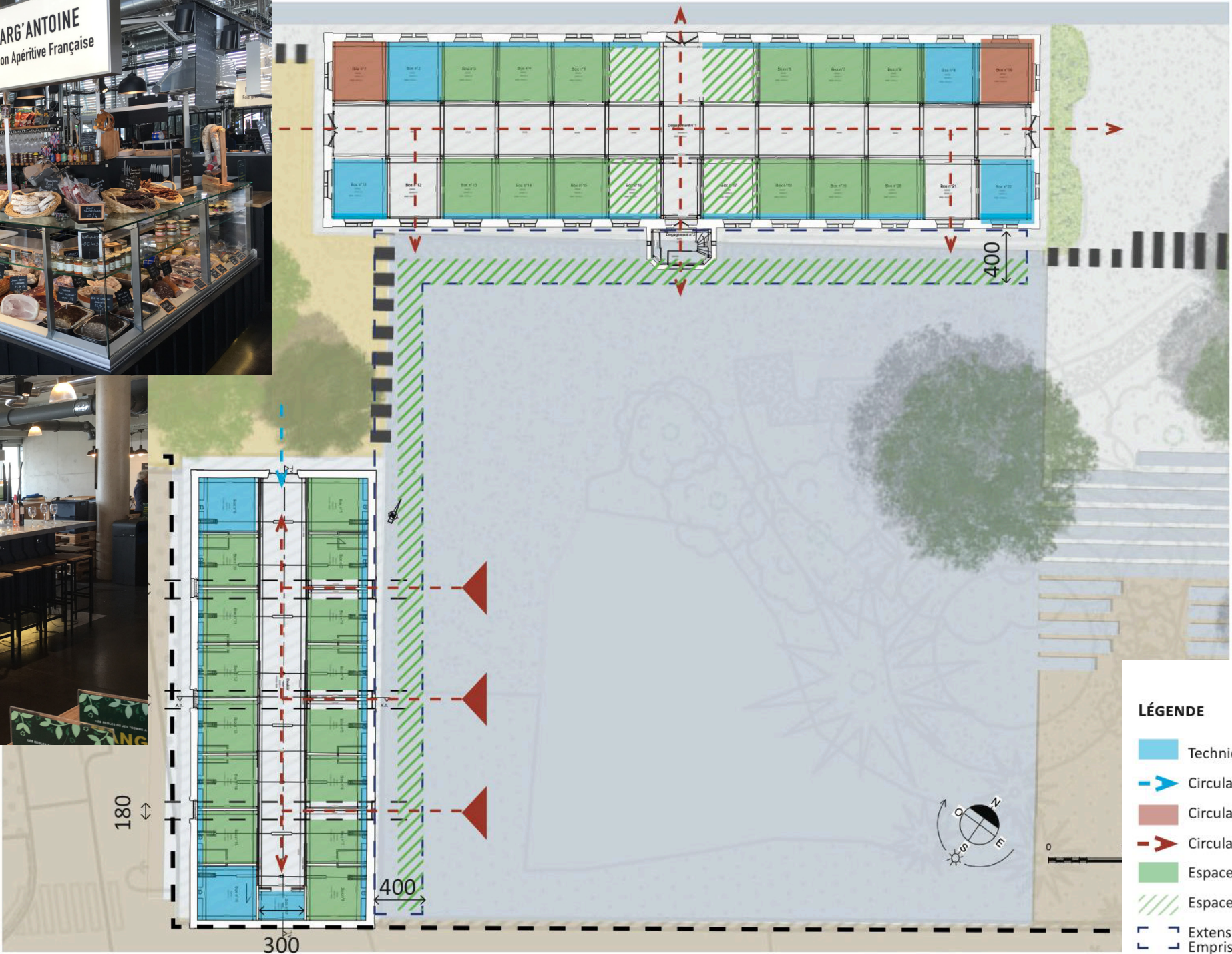


■ LA HALLE GOURMANDE : UN MARCHÉ COUVERT RÉINVENTÉ

- > 25 artisans producteurs, un lieu de restauration partagé et parfois un café
- > une offre exclusivement alimentaire avec des produits locaux et régionaux privilégiant les circuits courts
- > des horaires d'ouverture élargis en fin de semaine
- > un opérateur en charge de l'animation

UNE VERRIÈRE ADOSSÉE À LA HALLE GOURMANDE

UNE ILLUSTRATION DE HALLE GOURMANDE



ANNECY

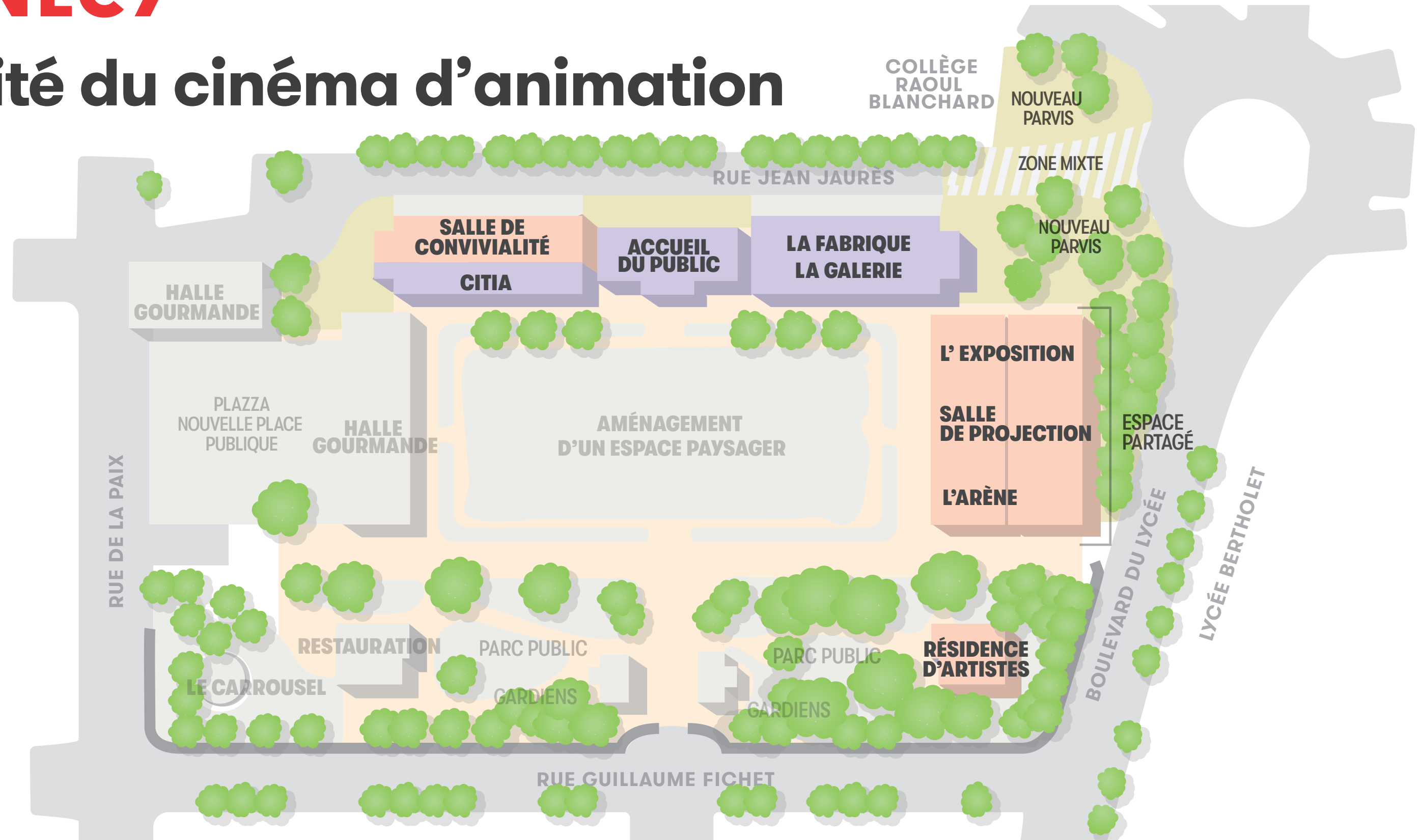
Axe n°3

Une cité du cinéma d'animation

■ LE CINÉMA D'ANIMATION : UN CHOIX LÉGITIME

- Annecy **référence mondiale** du cinéma d'animation
- La Ville possède **un fond patrimonial d'exception**, collection labellisée « musée de France »
- Un secteur clé de l'économie locale :
un lieu totem, Les « **Papeteries Image Factory** »

■ Cité du cinéma d'animation



ANNÉCY

■ 6 ESPACES CONNECTÉS

> Des espaces partagés :

L'exposition :

1 000 m² d'exposition
temporaire

La salle de projection :

de 300 à 350 places

L'arène :

espace d'expérimentation,
de rencontres

> Des espaces dédiés :

La galerie :

400 m² d'exposition permanente

La fabrique : expérimentation
des étapes de réalisation
d'un film d'animation

La résidence d'artistes :

lieu d'accueil des créateurs

> **Un site vitrine pour l'univers du cinéma d'animation**

ANNECY

Plan d'aménagement global

■ PLAN D'AMÉNAGEMENT GLOBAL



ANNECY

Les partenariats

ANNÉCY

- > Un projet estimé à 23 M d'€ HT (hors frais de maîtrise d'œuvre).
- > Une recherche de partenariats publics et privés.
- > Une opération culturelle, inscrite au Contrat de plan État-Département (2 500 000 €).
- > Un engagement de la Région à hauteur de 2 000 000 €.
- > Un projet éligible à de nombreux partenariats publics : Monuments historiques, Fonds Musées... (1 500 000 €).
- > Un pôle de restauration inscrit au Contrat Ambition Région (850 000 €).

ANNECY

Le plan d'investissement

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES hors frais de maîtrise d'œuvre	MONTANT € HT	RECETTES ATTENDUES	MONTANT € HT
Cité du cinéma d'animation	12 500 000	Contrat de Plan État-Département	2 500 000
Pôle restauration	4 000 000	Financement Région	2 000 000
Aménagement paysager	5 500 000	Contrat Ambition Région	850 000
Carrousel monumental	1 000 000	Monuments historiques et Fonds Musées (DRAC)	1 500 000
Total	23 000 000	Total	6 850 000

ANNECY



Le planning de réalisation du projet



Juillet 2018 :	lancement du concours d'architectes
Automne 2018 :	lancement appel à projet opérateur halle gourmande sélection de 3 équipes MO appelées à concourir
Automne 2019 :	choix de l'opérateur halle gourmande
Avril 2019 :	choix du lauréat
2019-2020 :	études maîtrise d'œuvre + appel d'offres travaux
Automne 2020 :	démarrage des travaux
Fin 2022 :	livraison du site